



Compte-rendu Conseil Municipal

19 octobre 2020

Présence

Présents :

Jean-Paul AYRAL, Luc ASTOUL, Marie-Aude BARRIER, Maryse CAREME, Pauline COHADE, Bruno CHAMPOUX, Véronique FAURE, Gilles LARGERON, Céline MARSIN, Frédéric MEUNIER, Pierre-Franck PAPPALARDO, Elodie PEREIRA OLIVEIRA, Raphaël ROUSSY, Claude VANKENHOVE.

Pouvoirs :

Nombre de votant : 14

Excusés : Marie PEREIRA

Non-excusées :

Intervenants :

Sans intervenants

Lieu de la séance :

Salle polyvalente avec application des mesures COVID19. Port du masque obligatoire

Secrétaire de séance :

M. ROUSSY Raphaël

Ordre du jour

- Travaux et matériels
- RLV
- Tableau des effectifs
- Centre de Gestion
- Finances
- Fonds de Solidarité Logement
- Questions diverses

Approbation du PV du conseil municipal du 22 juin 2020

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

Approbation du PV du conseil municipal du 27 juillet 2020

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité



Compte-rendu Conseil Municipal

19 octobre 2020

1 – Travaux et matériels

1/ Informatique

Amélioration du réseau WIFI de l'école

- Baie de brassage
- Bornes WIFI
- Prise réseaux

Remplacements ordinateurs

1. 2 PC Fixes + Écrans
2. 5 Portables
3. Logiciels

Dans un premier temps, il est demandé aux conseillers d'approuver la mise en place de l'amélioration du réseau, ainsi que l'achat de 2 PC fixes et un portable afin de respecter la ligne prévue au budget 2020 (6 000€). Nous attendrons le retour du montant des subventions demandées à l'éducation nationale pour engager l'achat des 4 autres portables.

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

2/ Matériel de nettoyage

Pour améliorer les conditions de travail des agents techniques affectés à l'entretien et propreté des bâtiments communaux (et encore plus dans un contexte sanitaire « Covid »), il vous est proposé d'acquérir du matériel « Hygiène et entretien » complémentaire : aspirateur, escabeau de sécurité, têtes de loup télescopiques ... afin que tous les bâtiments publics soient équipés à long terme de ce type de matériel durable et indispensable. Les agents éviteront ainsi le transport, le déplacement, la poussée de tout ces équipements divers ... entre chaque bâtiment. La dépense s'élève à environ 425 € HT.

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

2 – Riom Limagne et Volcans.

Délégués CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Lors d'un transfert de compétence ou de restitution de compétence, cette commission est chargée d'évaluer les montants des charges transférées (dépenses et recettes).

Le conseil communautaire a décidé qu'elle compterait 32 membres (2 pour la ville centre et 1 pour les autres communes) titulaires et autant de suppléants



Compte-rendu Conseil Municipal

19 octobre 2020

Titulaire : Jean-Paul AYRAL
Suppléant : Raphaël ROUSSY

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

3 – Tableau des effectifs.

Augmentation du nombre d'heures de travail du poste non permanent d'adjoint technique « petite enfance et entretien des bâtiments ».

En raison des mesures liées au protocole sanitaire, le nettoyage des bâtiments de l'école demande plus de temps (notamment la désinfection des surfaces de contact qui sont multiples).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la modification du nombre d'heures de ce contractuel pour accroissement d'activité pour le porter de 28 à 30 heures hebdomadaires.

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

4 – Centre de gestion 63

Deux conventions sont à renouveler ou à contractualiser :

Médiation préalable obligatoire :

Nous avons passé en 2018 une convention pour la mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire. Cette expérimentation devait prendre fin en novembre 2020. Or celle-ci a été prolongée jusqu'au 31/12/2021. Un avenant doit être signé. Coût si utilisation.

Mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique :

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme propose aux collectivités locales un accompagnement et un conseil dans le domaine statutaire et en matière d'indisponibilité physique des agents et des conseils personnalisés au profit de la collectivité locale. Une convention sera signée pour 3 ans du 01/01/2021 au 31/12/2023. Rappel : Le coût est de 100€ / an pour notre commune.

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

5 – Finances

Subventions aux associations :

Associations	2018	2019	2020		Commentaires
	Cne	Cne	Souhait	Retenu	
Coopérative scolaire	6 490	4000		4000	
ESV Malauzat	2 300	2 300	3000	2300	
APE	1 500	1 800	2000	1800	
Chasse St Hubert	100	150	150	150	
Les Compagnons de Marcoin	540	1 040	540	540	Construction passerelle en 2018
Les Joyeux Mitrons	100	0	0	0	
Dynamic Malauzat gym		250	250	250	
Association de yoga	100	150	200	250	
Les Moulins	0	0	0	0	
Pétanque	150	150	150	150	
Scrappons à St Genès	0	0	0	0	
Association Blues in You	0	0	0	0	
Association de tennis de Malauzat	0	0	0	0	
Anciens conseillers	0	0	0	0	
Jardins de J et C	0	180	180	150	180€ pour manifestation du 11 nov 18 ; cette année aucun projet
Fredon	180	230		230	
Prévention routière	100	100		100	
ADSEA	1 156	1156		1162	
	12716 €	11506 €		11082 €	

Pour mémoire :

Pour chaque association nous mettons à disposition les structures pour 0 € lors de leurs activités
Nous payons du matériel lorsque les associations nous sollicitent

Vote :

13 Pour, 0 Contre, 1 Abstention (Véronique FAURE)

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable

FIC : Fond d'intervention Communal

Les demandes de subvention au titre du FIC mis en place par le département doivent être faites avant le 31 décembre 2020. Ce fonds peut être sollicité pour de grosses réparations de bâtiments et pour les voiries. Concernant notre commune le taux d'intervention est de 20% auquel on applique un coefficient départemental de solidarité de 0,76 soit 15,2% de la dépense.



Compte-rendu Conseil Municipal

19 octobre 2020

Nous proposons d'inscrire :

- Préfabriqué neuf 4^{ème} classe (installation pour la rentrée scolaire sep 2021)
- Main courante terrain de foot
- Complexe multisports (fin 2021)

6 – Fond de solidarité Logement

Le fond de solidarité logement permet d'accompagner des familles en difficultés pour accéder à un logement décent ou à se maintenir dans un logement.

Le financement est assuré par le département hors métropole clermontoise qui a pris la compétence pour son territoire. Les collectivités qui le souhaitent peuvent abonder ce financement et le département encourage toutes les communes à participer pour renforcer la solidarité en faveur des plus démunis. Le montant de la participation est laissé à l'initiative de chaque collectivité.

Vote :

9 Pour, 0 Contre, 5 Abstentions (Luc, Véronique, Frédéric, Gilles, Elodie)

Les membres du conseil municipal émettent un avis défavorable

7 - Informations et Questions diverses

Informations :

PLU i :

Le PADD élaboré par RLV doit être débattu par les conseils municipaux. Je vous propose de le faire au prochain conseil municipal.

Il est disponible sur le site de RLV, Raphaël Roussy enverra par mail le PADD aux conseillers municipaux.

Révision PLU de Malauzat :

23 remarques ont été exprimées, soit directement sur le registre mis à disposition en mairie, soit par courrier ou mails.

Trois grandes familles de réclamations :

- Sur l'opération d'aménagement programmé OAP n°3 des Moulins Blancs. 6 observations qui touchent tout ce qui est environnement, faune, flore, architecture
- Sur l'OAP n°1 à l'est du bourg de Malauzat : développement du bourg là aussi 6 observations qui touchent essentiellement l'activité agricole.
- 11 réclamations sur le changement de zonage dont une pour le secteur de la pisciculture déposée par M. de Féligonde par l'intermédiaire de la société d'avocats Huglo Lepage.



Compte-rendu Conseil Municipal

19 octobre 2020

Questions :

Marie Aude BARRIER

Q : Où en sommes-nous du projet locatif rue du Tureau ?

Réponse de M. le maire : Nous sommes en principe pour ce projet. Il peut être regardé par la commission habitat RLV.

Q : Que peut-on faire pour l'immeuble non habité rue Saint-Gal ?

Réponse de M. le maire : Nous allons nous renseigner à qui appartient ce bien mais normalement il appartient à une association.

Luc ASTOUL

Q : Que faire contre la colonisation de renouée du Japon rue des Moulins Blancs ?

Réponse : Pour le moment nous n'avons pas solution permettant de résoudre définitivement le problème.

Frédéric MEUNIER

Q : Quand est-ce que la raquette à côté du drive Leclerc sera nettoyée ?

Réponse : La commune de Malauzat a déjà enlevé un frigo, une palette et des sacs. Il reste 50 pneus et nous avons demandé à RLV de les enlever.

Prochaine réunion lundi 16 novembre à 19h00 (salle polyvalente et mesures COVID 19)

Fin de séance à 21h50

Le Maire,
Jean-Paul AYRAL